

La Chancéenne



N° 62 - novembre 2012

DANS CE NUMÉRO

<i>Édito du Maire</i>	1
<i>Téléthon</i>	2
<i>Les temps forts</i>	3
<i>Site Web</i>	4
<i>Information du citoyen</i>	6
<i>L'agenda</i>	8



Bonjour à tous,

La rentrée scolaire a été marquée par une nouvelle organisation du RPI Chançay Noizay. Tous les enfants de CE1 et CE2 sont accueillis à Chançay et tous les enfants de CM1 et CM2 sont à Noizay. Le transport est pris en charge par les communes. Cette organisation permet d'avoir des effectifs moins chargés et d'avoir certaines classes à niveau unique. Nous saluons l'arrivée de la nouvelle directrice

Mme Domitille BLONDEAU.

Le service de garderie a vu l'arrivée d'un nouvel agent Béatrice CORNUAU.

Ce début de mois de novembre a été marqué par la cérémonie du 11 novembre commémorant les morts de toutes les Guerres et la victoire de la Paix. Des enfants de Chançay et de Noizay ont participé au dépôt des gerbes.

Les 7 – 8 et 9 décembre, Chançay Solidaire du Téléthon proposera, cette année encore, avec le soutien des associations de notre commune et des bénévoles, des animations. Vous trouverez le programme dans l'agenda.

Venez nombreux et merci à tous ceux qui permettent cette manifestation.

Vous trouverez dans ce bulletin, le bilan encourageant au bout d'un an d'activité, du site internet de la commune. Près de 1000 visiteurs par mois, un réel succès !

Enfin l'avenir de notre communauté de communes dans sa forme actuelle semble compromis du fait de la décision de 3 communes de rejoindre l'agglomération ToursPlus. La décision finale reste entre les mains du Préfet. Les Délégués des 5 communes restantes sont entièrement mobilisés pour assurer la poursuite des activités de notre communauté de communes et la défense de ses intérêts.

En cette fin d'année, je vous souhaite à tous de bonnes fêtes et vous invite à la cérémonie des vœux le vendredi 4 janvier à 18 h 30 à la salle des fêtes.

Bien cordialement, François Lalot, Maire



Téléthon



L'enjeu du Téléthon 2012 que nous a présenté Michel Archambault, coordinateur départemental, se résume par deux mots pour un unique combat : « **Oser Vaincre** ». Ces mots sont ceux de l'affiche, illuminés par le clin d'œil « bonbon » de Léa, 10 ans, ambassadrice des familles pendant les

30h d'émission et qui sera accompagnée du parrain 2012 Franck Dubosc !

*« Forts des succès que nous avons obtenus ces 25 dernières années, nous nous sommes fixés un défi encore plus audacieux : passer de la recherche aux médicaments pour les malades. Plus que jamais, il nous faut donc **OSER** : oser donner, oser agir, oser se mobiliser... non plus seulement pour lutter contre les maladies mais pour les **VAINCRE**. Le Téléthon 2012 est là pour nous y amener... » L'Audace de ceux qui n'ont plus rien à perdre... par Laurence Tiennot-Herment, 24/09/2012.*

Oser refuser la fatalité, l'AFM Téléthon ce sont des malades et parents de malades au cœur d'un combat guidé par l'urgence et qui ont pris leur destin en main.

Oser l'innovation pour une citoyenneté pleine et entière des personnes en situation de handicap, pour le droit des malades et pour guérir. Autrefois ignorées, les maladies rares sont devenues le laboratoire de l'innovation thérapeutique et les malades, les initiateurs d'innovation sociale.

Oser vaincre avec les premiers traitements pour les maladies rares (6 000 maladies rares concernent 3 millions de personnes en France), avec des solutions concrètes pour les malades, une médecine innovante et créative applicable aussi bien aux maladies rares qu'à des maladies fréquentes et à la mise au point des traitements qui bénéficieront au plus grand nombre (telle la thérapie génique pour une maladie rare de la vision qui donne de nouveaux outils pour traiter la dégénérescence maculaire liée à l'âge, première cause de cécité chez les plus de 50 ans).

Oser aller plus vite avec une force de frappe unique au monde : l'institut des Biothérapies.

Oser nous mobiliser !

Le Prix **Galien** France de la Recherche Pharmaceutique 2012 a été décerné à Généthon. C'est la **première fois** que le Galien, l'un des prix scientifiques les plus

prestigieux au Monde (huit prix Nobel sont membres du jury), récompense un **laboratoire créé et développé par une association de malades**. Cela constitue une reconnaissance exceptionnelle du travail accompli par les équipes de Généthon et par l'AFM-Téléthon au service de l'innovation thérapeutique de pointe. Il est le fruit de l'implication et de l'énergie combative de chacun d'entre nous.

Ce sont ces messages de l'AFMTéléthon que les bénévoles de « **Chançay solidaire du Téléthon** » désirent partager.

Tout comme l'Association des maires de France, la municipalité de Chançay a fait le choix depuis de nombreuses années de soutenir les initiatives locales, en mettant des moyens logistiques (prêt de salles, communication) au service des particuliers et associations bénévoles du Téléthon qui préparent les manifestations chancéennes. Ces bénévoles lancent un **appel au bénévolat**. Si vous avez un peu de temps à donner, quelques heures seulement ou plus, vous pouvez contacter la mairie de Chançay et Cathy Bridonneau qui coordonne cette logistique sur notre commune.

L'association « Les P'tits Bouchons » vous propose de récupérer vos « p'tits bouchons téléthon » (plastique). L'opération de collecte des téléphones portables usagés, valorisés au profit du Téléthon, est reconduite. Vous pouvez faire vos dépôts sur les lieux de manifestations et à la mairie. Vous trouverez le **programme des fêtes Téléthon de Chançay** dans l'agenda de cette Chancéenne et sur le blog. Des affiches d'information seront disposées dans la commune. Les bénévoles font tout pour vous offrir des moments musicaux, amicaux, sportifs et chaleureux... **Ils vous espèrent nombreux aux manifestations pour un Téléthon chancéen Joyeux et Festif !**

La boutique Téléthon vous propose peluches, photophores et maquettes d'avion. Vous pourrez acheter ces petits objets « coup de cœur » sur les manifestations et à l'accueil de votre mairie.



Les Temps forts



FÊTE DE LA SCIENCE



Pour la 3^e année consécutive, la fête de la science était organisée dans notre village de Chançay !

Une animation de 45 minutes par classe a eu lieu pour les scolaires (moyenne section jusqu'au CE2), les expositions et maquettes ont été très attrayantes pour les enfants.

Le vendredi 12 octobre s'est déroulé une conférence avec "visite" commentée des expositions et maquette, une trentaine d'adultes

accompagnés d'une quinzaine d'enfants y ont assisté.

Encore un bilan très positif à notre échelle. Nous n'avons pas à rougir du bilan en comparaison aux autres manifestations situées dans des agglomérations d'une autre dimension.



Notre Vignoble en 2012

La récolte 2012 est achevée, mettant ainsi terme à un millésime délicat à mener en raison des excès climatiques qui ont marqué cette année.

En effet, l'hiver dernier a laissé son empreinte principalement sur les jeunes plants qui ont subi le gel de façon plus ou moins aléatoire. La température

atteignant parfois les moins 15 degrés.

Le printemps n'a pas été favorable à double titre : lors du débourrement des bourgeons où les parcelles les plus exposées au gel se sont trouvées impactées, mais également lors de la floraison où les températures trop basses et l'humidité n'ont pas permis une bonne nouaison (fécondation) des raisins.

Autre point préjudiciable, le mildiou qui s'est développé avec une virulence bien supérieure aux années antérieures avec des contaminations variables selon les secteurs et la conduite des vignobles ; avec pour certaines exploitations une amputation significative de la récolte. Les jardiniers se sont rendu compte de cette propagation sur leurs pieds de tomates.

Quant au soleil, on peut dire qu'il a brillé par son absence. Hormis les quelques jours de mois d'août qui furent quasi-caniculaire.

Enfin les vendanges n'ont pas échappé à ces excès climatiques. La pluie s'est invitée de façon plus que généreuse. La récolte précipitée ne nous a pas permis d'atteindre la surmaturation des raisins pour l'élaboration des vins moelleux.

Malgré tous ces aléas climatiques, chaque vigneron va tout mettre en œuvre pour tirer le meilleur de ce millésime atypique même si la quantité et la qualité ne sont pas à la hauteur de nos espérances.



Jazz en vallées de Brenne et Cisse

Le dimanche 16 septembre, sous un soleil radieux, le brass band Happy Feet a enchanté les spectateurs par sa bonne humeur et

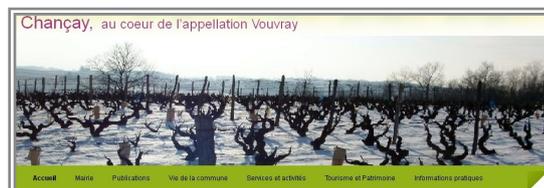
sa qualité musicale remarquable !

Comme chaque année, l'association a offert un pot de l'amitié bien apprécié par tous !

Devos de l'humour

Le vendredi 28 septembre, Bonbon nous a de nouveau amusé avec un spectacle plein d'humour et de chansons ! Son invité surprise nous a transporté dans son univers caustique !





Pour vous informer dans le détail sur l'origine du choix, par le conseil municipal, de la plate-forme proposée par l'Association des maires ruraux de France, nous vous invitons à vous reporter à l'article sur le lancement du nouveau site internet publié dans la Chancéenne n° 58 de novembre 2011 (http://www.chancay.fr/IMG/pdf/Chanceenne_58.pdf). Soulignons que le coût très attractif de cette proposition fut un des critères essentiels.

Cette année a été consacrée prioritairement à la mise en ligne des informations institutionnelles, puis de celles des rubriques « Services et activités » et « Tourisme et patrimoine ». Le site institutionnel de votre commune permet ainsi d'avoir un panorama de l'activité chancéenne et de renvoyer vers vos propres pages Web.

Un an après le lancement, votre site propose, au 5 novembre 2012, **62 articles** répartis dans **6 rubriques** et expose plus de **180 documents** constitués d'images et de fichiers téléchargeables.

Nous vous rappelons que les **rubriques** proposent des informations locales et à destination des Chancéens plus particulièrement, ainsi que des informations orientées vers le tourisme et notre terroir pour un public plus large souhaitant découvrir notre commune.

À cette date anniversaire du site, voici les rubriques et articles que vous pouvez consulter

Rubrique Mairie

Accueil mairie (horaires mairie, poste, assistante sociale)
Le conseil municipal (liste des représentants aux commissions municipales, communautaires et aux syndicats)
Conseils municipaux comptes rendus (2010, 2011, 2012)
Les services municipaux (personnel municipal : services administratif, technique, entretien, scolaire, voirie)
Urbanisme (et les liens réglementaires)
Location de Salles (tarifs, localisation)
Recrutement

Rubrique Vie de la commune

École (liens : calendrier des vacances scolaires, transport scolaire, assistante maternelle, menus cantine)
Les associations (avec une page dédiée lorsque les associations ont fourni texte et image, et/ou un lien vers les sites concernés)
Manifestations et festivités (lien vers agenda en cours, l'agenda des événements passés archivés, diaporamas Jazz à Chancay, vœux du maire)
Chancay Solidaire du Téléthon (vidéos et lien vers le blog)
Événement (inaugurations du cœur de village et de la station d'épuration)
Archives

Rubrique Tourisme et patrimoine

Présentation de la commune
Patrimoine local (La Brenne et ses moulins, L'église, Valmer, Montfort, Vaumorin)
Randonnées (avec plan des randonnées)
Galerie photo
Office du tourisme, lien vers le site

Rubrique Services et activités

Hébergement, gîtes et chambres d'hôtes : liste avec lien vers les sites
Restauration
Artisans, commerces : liste et adresse
Viticulteurs : liste avec lien vers les sites, lien vers syndicat des vignerons
Usine



Rubrique Publications

Bulletin municipal La Chancéenne (17 derniers numéros)
« Vivre à Chancay » (3 dernières années)

Informations pratiques

Santé, urgences : liste et information
Localisation, introduction et plan de situation

La page d'accueil présente, dans la colonne de gauche des informations brèves que votre municipalité souhaite transmettre. Au centre, un mot de présentation et quelques images accueillent le visiteur. La colonne de droite, mise à jour régulièrement, affiche les actualités de l'agenda chancéen. Sont affichés les événements à venir. Vous pouvez trouver l'agenda 2011-2012 de toutes les manifestations passées dans la rubrique « Manifestations et festivités ». La colonne de droite fournit aussi la météo locale de Météo France et la liste des actualités liées aux sites nationaux de Service public et au site de la Communauté de communes du Vouvrillon. Par exemple, au 7 novembre 2012, www.service-public.fr proposait une actualité d'alerte sur les « Champignons : recommandations de cueillette et de consommation », des cas d'intoxication étant signalés dans plusieurs régions de France.

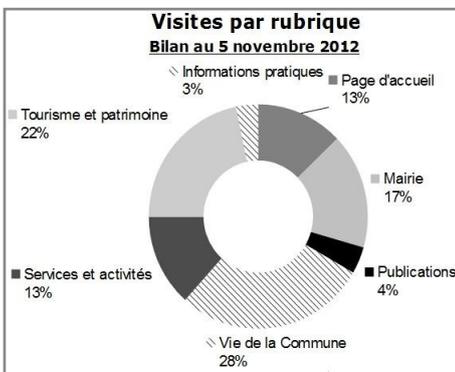
La rubrique « Mairie Virtuelle » n'est pas encore active, mais nous espérons vous permettre son accès prochainement. Elle vous permettra de faire des demandes de formulaires en ligne (extrait d'acte de naissance, etc.)

Quelques éléments sur l'activité du site

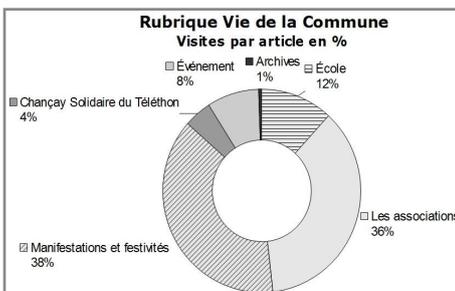
En une année, ce sont près de **11 500 visiteurs** qui ont accédé à notre site (*comptage fait par jour : un visiteur qui visite plusieurs fois la même page est bien compté pour un « visiteur unique »*). Nous pouvons relever que, pour une commune de notre taille, c'est considérable. La moyenne journalière enregistrée dernièrement est de 52 visites/jour. Le pic des consultations mensuelles a porté sur le mois d'avril 2012 avec près de 2 000 visiteurs.

Les internautes ont accès à notre site par plusieurs canaux d'information ou directement avec l'adresse. Voici quelques-uns des principaux organismes par lesquels les utilisateurs atteignent le Web de Chançay : par le site de l'Annuaire des services publics, par des moteurs de recherche -Google, SFR...-, par le site du Conseil général, par Wikipédia, par l'Office de tourisme de Vouvray, par le site de la CC Vouvrillon, par des liens sur vos sites, par le site HebdoTours, etc. Les mots saisis par les visiteurs sur les moteurs de recherche sont pour 70 % les occurrences « Chançay », « chançay.fr » ou « mairie de chançay » ; les autres mots portent pour la plupart sur le patrimoine naturel (brenne, lac) et historique, les associations et les randonnées, l'école, les hébergements (gîtes, chambres d'hôtes). Le nombre moyen de pages vues par visiteurs est de 7, avec un pic en novembre 2011 (14 pages vues en moyenne) peut-être dû à votre intérêt à découvrir le nouveau site que la Chancéenne vous présentait.

La provenance des consultations est majoritairement française (environ 60 %). On note toutefois un certain nombre d'accès réguliers en provenance de l'étranger, notamment de la Belgique, de l'Allemagne, des Pays-Bas, de l'Espagne, de l'Ukraine... et même (pour l'anecdote), de Tuvalu (petit archipel polynésien au centre de l'océan pacifique) ! Le tourisme et l'œnotourisme sont probablement les thématiques recherchées par ces internautes. Des consultations en provenance de sites commerciaux sont aussi à signaler.

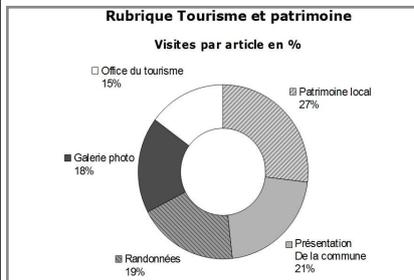


regardées), suivie par les rubriques « Tourisme et Patrimoine », « Mairie » et « Services et activités ».



Pour les associations, il est important, si vous voulez permettre aux internautes d'avoir les informations qu'ils recherchent, de nous transmettre **textes, photos et liens** présentant. Cela permettra de valoriser vos actions.

Pour les manifestations ne concernant pas le secteur associatif, vous pourriez avoir des informations à diffuser sur l'agenda du site de votre commune. Il est tout à fait possible de nous les proposer. Elles doivent être chancéennes, avec une portée culturelle, sportive, éducative... La commission « communication » examinera votre demande, puis, annoncera votre manifestation sur le site communal. Ce site étant un site institutionnel, le choix est de ne pas l'ouvrir à des liens publicitaires que d'autres sites, par ailleurs, ont vocation à diffuser.



Pour les rubriques « Tourisme et Patrimoine » et « Services et activités », l'analyse permet de constater, pour la première, que les visites se répartissent assez

bien entre les articles. Cette première rubrique, classée deuxième en termes de consultation du site pourrait être enrichie. Rappelons que l'Inventaire du patrimoine culturel de la vallée de la Brenne, en cours de réalisation par le Conseil Régional en partenariat avec le Pays Loire Touraine, permettra aussi un apport de données culturelles, historiques et scientifiques sur notre patrimoine. Pour la seconde, « Services et activités », il est intéressant de voir que la page sur les hébergements, gîtes et chambres d'hôtes est très consultée, suivie par celle sur les viticulteurs. On peut facilement en déduire que le site de Chançay a une portée touristique grâce aux renvois fait sur les hébergements, et une portée économique avec les listes et liens sur les sites des viticulteurs et des commerces locaux.



IMPORTANT

N'hésitez pas à nous transmettre vos informations, vos liens et à vérifier vos coordonnées sur le site ; si vous souhaitez apparaître sur la liste (nouveau commerce, artisan...), nous compléterons le site avec vos données.

Vous pouvez, par le biais de l'outil « contact » du site ou en vous adressant à la mairie (02 47 52 93 17 et mairie.chancay@wanadoo.fr) nous faire part de vos souhaits, suggestions, des améliorations possibles... afin que le site Web de Chançay réponde au mieux à vos besoins et soit un outil participatif.

Des articles et documents sont en cours de rédaction, vous les découvrirez au fil de l'enrichissement du site ; ce sera le cas pour cette chancéenne que vous avez trouvée dans vos boîtes aux lettres et qui sera conjointement disponible sur votre site en version numérique (rubrique « Publications »). **Bonne visite !**



Information du Citoyen

► Extraits des conseils municipaux

06/09/2012 : MODIFICATION DU NOMBRE D'ADJOINTS :

Suite à la démission de M^{elle} BOUCHAT Bérénice, M. le Maire propose de réduire le nombre des adjoints pour le porter de 4 à 3, conformément à l'article L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

MODIFICATION DE L'ORDRE DU TABLEAU DES ADJOINTS :

Suite à la décision du Conseil Municipal de fixer le nombre d'adjoints au nombre de 3, conformément à l'article L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire propose au Conseil Municipal que les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination, selon les dispositions de l'article R 2121-2, modifiant l'ordre de nomination des adjoints jusqu'alors en vigueur. Le nouvel ordre des adjoints va s'établir ainsi :

- 1^{er} adjoint : M. GUILLOTEAU Gérard
- 2^{ème} adjoint : M. LOIR-MONGAZON Jean-Claude
- 3^{ème} adjoint : M. PELTIER Michel

MODIFICATION DES DÉLÉGUÉS À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VOVRILLON :

Suite à la démission de M^{elle} BOUCHAT Bérénice, M. le Maire propose que Jean-Claude LOIR-MONGAZON, membre suppléant devienne titulaire et que Corinne GUILLOTEAU soit désignée membre suppléant.

DÉSIGNATION DE NOUVEAUX DÉLÉGUÉS AUX COMMISSIONS AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE, HABITAT ET LOGEMENT, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VOVRILLON :

Suite à la démission de M^{elle} BOUCHAT Bérénice, M. le Maire précise qu'il est nécessaire de procéder à l'élection d'un nouveau délégué pour chacune de ces commissions.

- Commission Aménagement de l'Espace : 1 Délégué : Michel PELTIER,
- Commission Habitat et Logement : 1 Délégué : Jean-Claude LOIR-MONGAZON,
- Commission Développement Économique : 1 Délégué : pas de candidature.

DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU DÉLÉGUÉ QUI SIÈGERA AU SYNDICAT MIXTE DU PAYS LOIRE TOURAINE :

Suite à la démission de M^{elle} BOUCHAT Bérénice, le Conseil Municipal, après vote à l'unanimité, désigne le délégué titulaire qui siègera à ce syndicat, le délégué suppléant restant inchangé (Corinne GUILLOTEAU) :

- 1 Élu Titulaire : François LALOT, Maire.

MODIFICATION DE LA CONVENTION R.P.I. NOIZAY-CHANÇAY

M. le Maire rappelle que depuis la rentrée scolaire 2011, l'école fonctionne en regroupement pédagogique avec la Commune de Noizay. Cette première année a impliqué la scolarisation de 14 élèves de Chançay sur Noizay alors que tous les enfants de Noizay restaient sur place. La prochaine rentrée scolaire, au vu des effectifs prévus, entraînera un déplacement des enfants des deux communes, regroupant les cours élémentaires à Chançay et les cours moyens à Noizay.

En conséquence, il a été nécessaire d'harmoniser certains points de la convention de fonctionnement et il y a lieu d'établir une modification.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN BÂTIMENT au 28 rue des Écoles - LANCEMENT DE LA CONSULTATION DES ENTREPRISES :

Par délibération en date du 11 novembre 2011, le Conseil Municipal a décidé de poursuivre la réalisation de l'opération de travaux de réhabilitation d'un bâtiment communal situé au 28 rue des Écoles afin d'y créer un relais assistants maternels et deux logements locatifs.

L'étape suivante est maintenant le lancement de la consultation pour l'attribution des marchés de travaux.

M. le Maire présente au Conseil Municipal le Dossier de Consultation des entreprises.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- donne un accord de principe sur le projet global, sous réserve de l'obtention définitive des subventions,
- approuve le Dossier de Consultation des Entreprises établi par le Maître d'œuvre, pour le lancement des travaux de réhabilitation de ce bâtiment,
- autorise M. le Maire à procéder au lancement de l'appel d'offres pour la totalité du marché
- autorise M. le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires.

MISSION DE COORDINATION S.P.S. POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN RELAIS ASSISTANTS MATERNELS ET DE DEUX LOGEMENTS LOCATIFS AU 28 rue des Écoles :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Décide de retenir pour la mission SPS la société BATEC de Villebourg pour un montant de 1 290,00 € HT

24/10/2012 : DÉCISION MODIFICATIVE – BUDGET COMMUNAL GESTION 2012 :

M. le Maire informe que les crédits portés au budget 2012 du Syndicat de voirie Noizay-Chançay, soit une participation de 72 000 € pour chaque commune membre, sont insuffisants. Cette hausse des dépenses du syndicat se justifie par une régularisation de salaire d'un agent afin de prendre en compte ses services antérieurs et un avancement d'échelon, des réparations sur véhicules, des frais de carburant et de fioul.

Il est nécessaire de procéder en section de fonctionnement à un virement de crédits. Une participation complémentaire de 8 000 € pour chaque commune membre sera versée au Syndicat de Voirie, ce qui porte la participation financière de 2012 à ce syndicat à 80 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 10 voix POUR et 1 CONTRE (M. GUILLOTEAU), approuve la décision modificative.

MISE EN PLACE D'UN CONTRAT « ENFANCE – JEUNESSE » ENTRE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE TOURAINE ET LA COMMUNE DE CHANÇAY :

M. le Maire rappelle que par délibération en date du 14 juin 2012, le Conseil municipal a accepté la mise en place d'un accueil sportif intercommunal avec la Commune de Reugny, en faveur des adolescents de 11 à 17 ans. M. le Maire explique que la Commune peut bénéficier d'un contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales de Touraine.

M. le Maire présente aux conseillers les modalités de mise en place d'un Contrat Enfance Jeunesse. Celui-ci est conclu pour une durée de deux ans, du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2013. Ce contrat est un contrat d'objectifs et de co-financement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus. Ce contrat peut permettre de prendre en charge les activités effectuées par le Dispositif d'Animation Jeunesse (DAJ 37) en faveur des adolescents.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- autorise M. Le Maire à signer le contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales de Touraine

CHARTRE DE DÉONTOLOGIE DANS LE CADRE DE L'UTILISATION DU FICHIER PARTAGÉ DE DEMANDE LOCATIVE SOCIALE EN INDRE-ET-LOIRE :

M. le Maire explique à l'assemblée qu'un fichier départemental de la demande locative sociale est entré en vigueur le 12 décembre 2011. Cet outil permet la simplification des démarches pour le demandeur d'un logement social, améliore la lisibilité des modalités d'accès au parc social et la connaissance des besoins en matière de logement social.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la charte déontologique relative à l'utilisation du fichier partagé de la demande locative sociale en Indre-et-Loire, y adhère et s'engage à la respecter dans l'utilisation de cet outil.

MISE À DISPOSITION TEMPORAIRE D'UNE SALLE COMMUNALE POUR NOUVELLES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES COMMUNALES :

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :
- accepte de mettre à disposition temporairement la salle des fêtes à titre gratuit à l'Association des Parents d'Elèves pour des cours de zumba (année scolaire 2012-2013) les vendredis de 20h00 à 21h00, en l'absence d'autres activités communales,
- autorise M. le Maire à signer une convention avec l'Association des Parents d'Elèves.

APPEL DE LA PART DE L'ASSOCIATION DU TENNIS

Toutes personnes intéressées pour créer un nouveau bureau pour faire vivre l'activité sportive du tennis, peuvent contacter M. LEHOUX au 06 84 43 92 34

ÉQUIPE MOBILE ALZHEIMER

Soins d'accompagnement personnalisés à domicile sur prescription médicale. Si l'un de vos proches ou vous-même êtes directement touché par la maladie d'Alzheimer, n'hésitez pas à joindre l'Équipe Mobile Alzheimer.

Cette dernière vous aidera grâce à une équipe pluridisciplinaire composée d'infirmières, d'ergothérapeutes, d'aides soignantes et d'aides médico-psychologique.

Équipe Mobile Alzheimer, Service de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD) Saint-Cyr-sur-Loire
23 rue Capitaine Lepage – 37540 SAINT CYR SUR LOIRE
Tél : 02 47 41 89 89
Mail : ema.mfit@orange.fr

▶ CAVITÉS SOUTERRAINES

La commune de Chançay adhère au Syndicat Cavités 37. Les habitants qui le souhaitent, peuvent bénéficier de l'intervention de Cavités 37 pour effectuer des diagnostics de stabilité de caves et de coteaux (moyennant une participation aux frais d'études d'un montant de 220 €).

DÉCHETS VÉGÉTAUX

Il est interdit de brûler ses déchets végétaux toute l'année. Ne pas respecter cette interdiction vous expose à une amende...

Les déchets des particuliers et professionnels du territoire de la CCV doivent être apportés dans les déchetteries intercommunales (Vernou sur Brenne ou du Cassantin à Chanceaux-sur-Choisille).

<http://ecocitoyens.ademe.fr/mes-loisirs/jardinage/que-faire-de-ses-dechets-de-jardin>

<http://www.reduisonsnosdechets.fr/>

▶ FERMETURE MAIRIE

En raison des fêtes de fin d'année, le secrétariat de mairie sera fermé le lundi 24 et lundi 31 décembre.

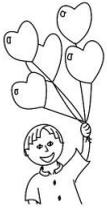


À l'initiative de la CC du Vouvrillon, la société Quadria mène une enquête jusqu'au 30 novembre sur la gestion de vos déchets ménagers. **Des enquêteurs peuvent se présenter à votre foyer.** Merci de leur réserver le meilleur accueil.

L'Agenda

2012

Décembre



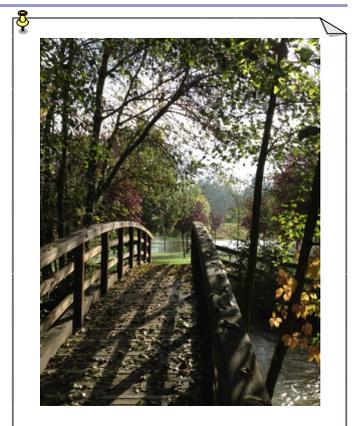
- 7 **Super U - 8h45 à 19h30:** participez à la construction de la pyramide des boîtes. La boîte est à acheter au stand du téléthon. L'ensemble des fonds récoltés sera reversé à l'AFMTéléthon et les boîtes de conserves distribuées à l'association Espoir et aux Restos du Cœur.
École : 16h30 : lâcher de ballons et vente de crêpes .
Mairie : vente de plantes au profit du Téléthon.
Pêcheurs du lac : 48 h de pêche à la carpe au lac de la Quintaine de 16h au dimanche 09 décembre 16h.

- 8 **Super U - 8h45 à 19h30:** participez à la construction de la pyramide des boîtes.
Concert Bren'6Them, salle des fêtes : 20h30

- 9 **Marche du Téléthon - RDV à 8h30** pour un départ à 9h au stade de la Quintaine (parcours de 10 Km) Ravitaillement prévu et pot offert à l'arrivée.

Janvier

- 4 Cérémonie des vœux du Maire salle des fêtes à 18h30
- 19 Saint-Vincent, fête annuelle du saint patron des vignerons
- 27 Fermeture de la pêche pour la saison 2012



Bonnes fêtes de fin d'année !